



Adjoint SIPP

Définition :

Il effectue toutes les missions qui incombent à la fonction tels que prescrites par la loi du RGPT et du code du bien-être et de sécurité au travail.

Par extension, il se conformera aussi à toutes les obligations qui incombent au personnel travaillant sur un site aéroportuaire et sur tous les postes de travail existants de la société. Il rapportera en direct Conseiller en Prévention.

Il collaborera également aux suivis et développements menés par le management.

Tâches et responsabilités :

- Gestion des risques : participer aux dépistages et analyses de risques pour améliorer la sécurité des collaborateurs, tout en veillant à la mise en place des mesures de prévention applicables.
- Accidents et incidents de travail : participer à l'étude des facteurs d'influence liés à la survenance des accidents et incidents de travail, et à l'étude des causes déterminantes de tout accident ayant entraîné une incapacité de travail
- Projets : s'impliquer dans l'implémentation du plan annuel d'action, accompagner les projets qui peuvent avoir une influence sur le bien-être des travailleurs et présenter des propositions d'actions. Il sera au même titre que les membres du management et que le Conseiller en prévention, actif sur les différents projets de développement de la société en apportant idées et conseils.
-
- Législation : assurer le suivi des dispositions légales et réglementations locales et nationales liées à la sécurité et au bien-être au travail. Mettre à jour les procédures et documents. Se tenir informé quant aux évolutions dans le domaine de la prévention.

- SMS (Safety Management System) : support aux missions dévolues au système propre aux activités aérienne. Il devra assurer la veille de sécurité et de prévention et le cas échéant intervenir immédiatement 7 jours/7. Il aura aussi la mission d'appuyer le SMS (Safety Management System) et le Conseiller en Prévention, dans toutes les tâches à accomplir en lien avec la sécurité aérienne.
- Gestion des supports et matériels liés à la prévention et au bien-être du travailleur.
- Il assurera la rédaction des rapports, analyses et conclusions des activités et des projets dont il a la charge.
- Il sera également un coach à la sécurité

Compétences requises :

- Formation :
 - o **CERTIFICATION CONSEILLER EN PREVENTION NIVEAU 1 ou 2** avec au moins 2 ans d'expériences
 - o Études supérieures de type court ou long si possible ayant un rapport avec la logistique, la gestion ou le commerce ou une expérience probante en logistique et transport,
 - o Ou expérience probante dans le secteur
- Qualités :
 - o Excellentes qualités humaines, personne motivée, sens de la communication, grande flexibilité, prompt à réagir, proactivité, résistance au stress, autonome et discrétion absolue.
- Comportements et attitudes :
 - o Investissement dans toutes les formations proposées dans le cadre de ses fonctions,
 - o Avoir l'esprit de prise de décision et en assumer les responsabilités,
 - o Respecter les valeurs de l'entreprise, les procédures, règlements et politiques qui y sont appliqués et implémentés,
- Connaissances spécifiques :
 - o Connaissances informatiques (word/excel, powerpoint),
 - o Anglais de très bon niveau, la connaissance d'autres langues est un atout.

**Votre candidature (CV + lettre de motivation) peut être envoyée
par e-mail à l'adresse job@lachs.be.**